

**RÈGLEMENT ET BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE VIDE-GRENIERS DU 15 AOÛT 2024  
AUTOUR ET A L'INTÉRIEUR DE L'ESPACE JEUX ET LOISIRS**

Le vide-greniers est ouvert à tous à condition que le versement de la location ait été effectué par **chèque uniquement** à l'ordre des Arboriculteurs de Grosbiederstroff et que l'exposant respecte le présent règlement.

**RÈGLEMENT**

- 1 - Le prix des emplacements est de :
  - à l'intérieur : **5 € la table (les tables de 1,80 m sont fournies) (nappe obligatoire sur la table)**
  - à l'extérieur : **2 € le mètre linéaire,**  
**2 € pour un véhicule garé à l'arrière du stand (à partir de 4 mètres réservés).**
- 2 - Toute inscription incomplète ne sera pas prise en considération. **Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement.**
- 3 - **Les personnes à l'intérieur de la Grande Salle de l'Espace Jeux et Loisirs devront obligatoirement installer leur stand dès le 14 août 2024 de 18h00 à 19h30 (l'ouverture des portes ne pourra se faire avant). Aucune vente ne pourra être effectuée lors de l'installation sous peine de se faire exclure.** Elles seront invitées à signer une décharge.
- 4 - Le 15 août 2024 la mise en place des exposants débutera à 6h00. Les emplacements seront attribués par l'organisateur.
- 5 - **Les transactions ne commenceront pas avant le 15 août 2024 à 7h00.**
- 6 - **La circulation des véhicules sera interdite de 5h30 à 17h00.**
- 7 - **Les places seront libérées à 18h00 dans un parfait état de propreté.**
- 8 - La vente d'armes blanches, non mouchetées ou à percussion, est strictement interdite.
- 9 - Toute utilisation de moyen de chauffage et démonstration de mécanisme dangereux est interdite.
- 10 - L'introduction de toutes substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre de la manifestation.
- 11 - Toute manifestation bruyante est interdite. Les animaux doivent être tenus en laisse.
- 12 - La responsabilité civile des exposants sera engagée pour tous les dégâts ou accidents qu'ils pourraient provoquer.
- 13 - L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents pouvant survenir au stand ou aux personnes dans le périmètre de la manifestation.
- 14 - Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des réservations. **Les places non payées ne seront pas réservées. Les places non occupées à 8h00 seront redistribuées. Les exposants ne seront plus acceptés après 8h00.**
- 15 - L'exposant atteste être en conformité avec la législation concernant ce type de manifestation et décharge l'organisateur de toute responsabilité.
- 16 - En cas de non-respect de ce règlement, l'organisateur sera seul juge pour prendre les dispositions nécessaires.
- 17 - Aucun courrier de confirmation ne sera rédigé.

*Ce règlement a été déposé à la mairie de Grosbiederstroff*

Document disponible en mairie de Grosbiederstroff et sur le site [www.grosbiederstroff.fr](http://www.grosbiederstroff.fr)

Le dossier d'inscription complet est à retourner  
avant 5 août 2024 à l'adresse suivante :  
Mairie de Grosbiederstroff -  
Vide-greniers/ Michel THIL  
2, rue de la Montagne  
57520 GROSBIEDERSTROFF

Renseignements  
06.33.73.13.09  
[arbogrosblie@yahoo.fr](mailto:arbogrosblie@yahoo.fr)

✂.....  
**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Je soussigné :

NOM : ..... Prénom : ..... Particulier  Professionnel

Adresse: ..... CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

- Réservation : - de ..... table(s) à l'intérieur   
- d'un emplacement de : ..... mètres à l'extérieur   
- **2 € pour un véhicule garé à l'arrière du stand (à partir de 4 mètres réservés)**

Règle par chèque à l'ordre des arboriculteurs de Grosbiederstroff le montant de ..... €.

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement et avoir rempli l'attestation d'inscription obligatoire.**

Date.....

Signature

# ATTESTATION OBLIGATOIRE - INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS

## Partie à remplir par les exposants particuliers

Pour le vide-greniers se déroulant le 15 août 2024 à Grosbliederstroff

Je soussigné(e) :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... E-mail : .....

Titulaire de la pièce d'identité n° .....

Délivrée le ..... Par : .....

Je déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code du commerce)
- ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal).

Fait à : ..... le ..... 2024

Signature

Document à retourner impérativement à l'organisateur avec le bulletin d'inscription et le paiement par chèque avant le 5 août 2024 à l'adresse suivante :

**MAIRIE DE GROSBLIEDERSTROFF**  
Vide-greniers/ Michel THIL  
2, rue de la Montagne  
57520 GROSBLIEDERSTROFF

Cadre réservé à l'organisateur	N° attribué
Attestation	
Bulletin d'inscription	
Paiement ..... €	